

Éduquer aux médias et à l'information

Reporters Normandie Jeunes



WEB TV

Appel à candidatures

Cadre général

La Région Normandie, dans le cadre des actions éducatives proposé aux établissements relevant de sa compétence (lycées, CFA, MFR, missions locales et organismes de formation professionnelle), accompagne le dispositif d'éducation aux médias « Reporters Normandie Jeunes ». Ce dispositif est structuré autour de deux médias : la radio et la web TV.

« Reporters Normandie Jeunes webTV » prévoit l'organisation et l'animation d'un plateau webTV par les jeunes encadrés par l'association Culture et Nature, en lien avec l'équipe éducative. Dans ce contexte, l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à élaborer et mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique qui structure le cadre général présenté ici, le programme d'ateliers défini avec chaque établissement.

Ainsi, le web plateau est préparé dans le cadre d'ateliers au cours desquels les jeunes se familiarisent avec le matériel audiovisuel, réalisent des reportages et s'initient à l'animation d'un plateau webTV. Les productions réalisées dans ce cadre sont mises en ligne sur une chaîne YouTube animée par l'association Culture et Nature :

« Reporters Normandie Jeunes TV » :

<https://www.youtube.com/channel/UCZbEbemrPMo5BOhhIB-GzJw>

Ce dispositif est organisé en partenariat avec les Autorités Académiques (Académie de Normandie et DRAAF) qui participent aux instances de pilotage.



Les établissements candidats au dispositif « Reporters Normandie Jeunes webTV » peuvent s'inscrire dans un cycle de 3 années permettant l'installation pérenne d'un projet webTV. Il s'organise comme suit :

- ✓ Une première année de découverte, est une année de découverte, à l'issue de laquelle l'établissement peut choisir ou non de poursuivre sa participation.
- ✓ Une deuxième année de préparation à l'autonomie : dans ce cadre l'accompagnement de Culture et Nature permet de **préparer l'établissement à gérer une activité webTV en autonomie**. Cet accompagnement aide à structurer le projet webTV au sein de l'établissement.

Il permet d'approfondir les techniques et modalités d'animation propres au média audiovisuel et la formation des membres de l'équipe éducative investis dans le projet est renforcée.

- ✓ Une troisième année d'accompagnement à l'autonomisation de l'établissement permettant l'appropriation du studio acquis en deuxième année et un travail en autonomie, débouchant sur des productions régulières d'émissions pouvant intégrer l'espace régional de diffusion.

Objectifs généraux du dispositif

- ✓ Contribuer à la formation et à la construction de la citoyenneté des jeunes en favorisant leur expression, leur autonomie et le travail en équipe,
- ✓ Les faire progresser dans la maîtrise de la langue orale et écrite et dans l'écoute de l'autre,
- ✓ Favoriser la prise de parole des jeunes pour mieux percevoir leurs attentes,
- ✓ Développer une action de médiation attractive, véritable plus-value pour les projets pédagogiques,
- ✓ Contribuer au dynamisme de la vie de l'établissement par l'élaboration d'un projet capable de rayonner au-delà du groupe d'élèves concernés.



Année 1 : année de découverte



Objectifs stratégiques

Dans la perspective de la découverte du média et de l'éventuelle inscription du projet webTV dans le projet de l'établissement, il s'agit de :

- ✓ **sensibiliser des élèves au média webTV** (information, diffusion sur le Web, découverte des fondamentaux),
- ✓ **mobiliser l'équipe éducative sur l'utilisation pédagogique** de l'outil webTV et pour la bonne mise en œuvre du projet (fonctionnement, activités pédagogiques, etc),
- ✓ **mesurer les possibilités de poursuite du projet** : possibilité de stabilisation d'une équipe éducative autour du projet webTV, stabilisation d'un groupe pilote.



Déroulement et intervention de culture et nature

L'organisation de la première année repose sur la constitution d'un groupe pilote de jeunes (classe ou groupe), chargé de mettre en œuvre le projet. Encadrés par des référents désignés au sein de l'établissement, ils sont accompagnés par l'association Culture et Nature.

Afin de favoriser l'essaimage, ce projet doit être étendu autant que possible. Pour cela, il convient, en parallèle, de **mobiliser au moins deux ou trois classes pour les associer** au projet, afin qu'elles réalisent des émissions ou reportages en vue de la journée de diffusion.

Par ailleurs, pour que le projet s'intègre autant que possible au projet d'établissement, l'équipe éducative est sollicitée pour le choix de thématiques en lien avec les projets pédagogiques. Elles serviront de conducteur aux interventions de Culture et Nature et constitueront la ligne éditoriale du web plateau.

➤ **Mise en œuvre du dispositif en année 1 :**

Une à deux réunions de préparation avec Culture et Nature et le chef d'établissement/directeur et les référents du projet. Elles permettent de définir le cadre général de l'intervention de Culture et Nature et de choisir la thématique de l'intervention. L'organisation choisie doit permettre d'impliquer d'autres classes au sein de l'établissement, au-delà du groupe pilote.

Une formation sur site d'une journée pour chaque établissement. Au regard des besoins, les modalités d'organisation seront adaptées pour chacun des établissements sélectionnés.

Une Réunion de bilan collectif en visio avec toutes les résidences.

Six interventions d'une journée : quatre jours sont consacrés à la familiarisation des jeunes avec le média, la réalisation de reportages et la préparation du plateau en direct. Deux de ces journées sont consacrées à la recherche documentaire, la préparation des interviews et l'écriture des sujets, titres et habillage pour la diffusion des reportages lors du plateau TV. La répartition de ces journées est définie conjointement par l'association Culture et Nature et l'établissement. Le matériel technique nécessaire (caméras, tables et logiciels de montage...) est fourni par l'association Culture et Nature.

Deux journées consacrées à la restitution du projet, comprenant une journée de conférence de presse et une journée pour l'organisation d'un plateau web TV, en direct et en public, organisé et animé par les jeunes.

- **La conférence de presse** est organisée en amont de la journée de plateau TV par une des classes ou un des groupes engagés dans le projet. Cette conférence est indispensable pour valoriser le projet dans son environnement. Elle donne lieu à des invitations aux élus de la Région, aux partenaires institutionnels de l'établissement et à la presse locale.
- **Le plateau web TV** est installé dans un endroit permettant au plus grand nombre d'assister et de participer à son déroulement. Il s'articule autour des reportages réalisés au cours des ateliers et des temps de direct assurés par les jeunes.

Année 2 : préparation de l'autonomisation



Objectifs stratégiques

Dans la perspective de l'inscription du projet webTV dans le projet de l'établissement, il s'agit d'assurer :

- ✓ **L'organisation d'une activité webTV** portée par la communauté éducative de l'établissement,
- ✓ **l'approfondissement et la connaissance des techniques** et modalités d'animation spécifiques au media web tv.
- ✓ **Le renforcement de la formation** des membres de l'équipe éducative.



Déroulement et intervention de culture et nature

Un groupe-pilote est constitué d'élèves au sein de l'établissement. Il est chargé de construire et mettre en œuvre le projet. Encadrés par des référents désignés au sein de l'établissement, il est accompagné par l'association Culture et Nature.

Afin de favoriser l'essaimage, ce projet doit être étendu autant que possible. Pour cela, il convient, en parallèle, de **mobiliser au moins deux ou trois classes pour les associer** au projet, afin qu'elles réalisent des émissions ou reportages en vue de la journée de diffusion.

En fonction de ses actualités et des sujets qu'il souhaite traiter dans le cadre de ce dispositif, l'établissement choisit une thématique qui servira de conducteur aux interventions de Culture et Nature et constituera la ligne éditoriale du web plateau.

➤ **Mise en œuvre du dispositif en année 2 :**

Une phase de préparation avec Culture et Nature, les membres de l'équipe éducative et les jeunes concernés pour définir les modalités de la résidence webTV au sein de l'établissement. Cette phase prévoit une réunion pour définir un pré-projet et un premier calendrier en juin/juillet dans le cadre du temps de bilan de l'année de découverte, une réunion pour stabiliser le projet et arrêter le calendrier définitif en septembre.

Une formation sur site d'une journée pour chaque établissement. Au regard des besoins, les modalités d'organisation seront adaptées pour chacun des établissements sélectionnés.

Une réunion de bilan collectif en visio avec toutes les résidences.

Une demi-journée consacrée à définir une ligne éditoriale et poser les bases de la conférence de presse destinée à valoriser le projet.

Quatre journées d'interventions encadrées par les professionnels de Culture et Nature. Dans ce cadre un travail sur l'oralité et les modes d'interventions en plateau avec la classe pilote et les classes ou groupes associés est réalisé. Ces interventions permettent la mise en place des reportages et la programmation des rendez-vous et prises de vues pour préparer la diffusion. Ces temps servent également à mettre en pratique différentes techniques d'interviews, ainsi que des mises en situation concernant les rôles d'animateurs, d'invités, de chroniqueurs et reporters

2 journées pour la restitution avec conférence de presse et un plateau télé orchestré par les élèves et les référents pédagogiques. Ces deux journées seront dédiées la communication dans le groupe ; la hiérarchisation et la priorisation dans le cadre de l'organisation de l'évènement. Elles permettront à tous les élèves inscrits dans la démarche d'avoir une place au sein de l'évènement. **Concernant la conférence de presse** elle est indispensable pour **valoriser le projet dans son environnement** et donne lieu à des invitations aux élus de la Région, aux partenaires institutionnels et à la presse locale.

2 temps de bilan : un retour d'expérience après le plateau télé ; un autre, avant la fin de l'année scolaire avec **pour objectif de préparer l'année 3**. Dans cette optique, ce temps devra permettre de définir avec les référents, **un pré-projet webTV visant l'autonomie partielle pour l'année 3**.

Année 3 : Accompagnement de l'autonomisation



Objectifs stratégiques

Dans la perspective de l'inscription pérenne du projet webTV dans le projet d'établissement, il s'agit de :

- ✓ **mettre en place les conditions** pour aller vers un projet webTV **autonome** au sein de l'établissement, animé par l'équipe éducative en charge du projet, dans la prolongation de l'année 2,
- ✓ **finaliser la formation des référents** et des élèves dans une logique de continuité et d'autonomie des compétences,
- ✓ **ouvrir le projet webTV vers l'environnement local** (favoriser l'ancrage territorial de la web TV, développer des partenariats avec des ressources locales,
- ✓ **envisager avec l'établissement sa capacité** à produire des programmes ou des contenus pour le collectif RNJ.



Déroulement et intervention de culture et nature

Sur l'année d'accompagnement à l'autonomisation, une démarche de pérennisation est formalisée. Elle permet de définir les engagements réciproques entre les deux parties. « **Culture et Nature** » **accompagne ce processus en :**

- animant avec les référents « web tv » les réunions de préparation du projet de pérennisation,
- encadrant les interventions dont le contenu sera défini selon les besoins de l'établissement,
- réalisant un retour critique sur le projet de grille éditoriale du temps de diffusion,
- accompagnant la journée de diffusion par la présence d'un technicien,
- animant avec les référents « webTV » la réunion de bilan du projet, en juin ou juillet.

Le projet doit permettre de mobiliser **au moins deux ou trois classes**, outre le groupe pilote d'élèves, afin de les associer pleinement à cette démarche de pérennisation avec les enseignants référents et l'équipe éducative, en lien avec le projet d'établissement.

➤ **Le dispositif se déroule comme suit en année 3 :**

- Définition d'un **calendrier prévisionnel** de l'année 3 en juin/juillet et **point définitif sur le projet en septembre**, associant le groupe-pilote, l'équipe éducative concernée et les enseignants référents.
- **Une formation sur site** d'une journée pour chaque établissement. Au regard des besoins, les

modalités d'organisation seront adaptées pour chacun des établissements sélectionnés.

Une réunion de bilan collectif en visio avec toutes les résidences.

Deux journées d'interventions en cours d'année pour renforcer : la maîtrise de l'écriture la construction de la ligne éditoriale et approfondir la recherche d'invités liée aux différentes thématiques. Également, travaillé, le renforcement des compétences techniques nécessaire.

Une journée d'intervention sous forme de temps de répétitions avec un travail renforcé autour de la prise de parole tant devant la caméra, qu'en régie pour organiser le bon déroulement du plateau télé et de la conférence de presse.

Une journée de restitution, avec mise en place du plateau télé et conférence de presse en direct, mise en œuvre par les élèves et les référents pédagogiques, en autonomie. Cette démarche sert à formaliser le travail de l'année et à rendre lisible le projet RNJ dans l'établissement.

Le bilan avec la direction, les référents, les élèves et professeurs. Ce moment de bilan inclura un temps de travail pour évoquer les suites à donner à la démarche de pérennisation de la webTV.

Engagements de l'établissement

Au regard de sa dimension transversale EMI et du lien globale souhaitable avec le projet d'établissement, la mise en œuvre du projet se fait **sous l'autorité du chef d'établissement**. Sa bonne réalisation suppose, chaque année de :

Mobiliser 2 référents et d'impliquer d'autres membres volontaires de l'équipe éducative. Les 2 référents permettent d'une part une répartition des missions, d'autre part une plus grande mobilisation de l'équipe éducative, et le maintien de l'action en cas d'absence ou de départ. Interlocuteurs de « Culture et Nature » et garants du bon fonctionnement du dispositif au sein de l'établissement, les référents s'engagent **avec l'appui de l'équipe de direction** à :

- **Assurer des conditions logistiques de réalisation de l'action sur l'année scolaire** (mise à disposition de salles adéquates, accès à du matériel informatique et à une connexion Internet, accueil de l'association, information des élèves/apprentis...),
- **Mobiliser les membres de la communauté éducative** autour du projet par une communication adaptée (ex : agenda du lycée, ENT...)
- **Organiser conjointement avec « Culture et Nature » la mobilisation, l'implication et l'encadrement des jeunes** dans les différentes phases du projet (ateliers/diffusion/communication),
- **intégrer les évolutions annuelles de la démarche de projet** en lien avec la démarche d'autonomisation,
- **Organiser conjointement avec « Zones d'Ondes » la mobilisation, l'implication et l'encadrement des jeunes** dans les différentes phases du projet (ateliers/diffusion/communication),
- **Participer aux temps collectifs** ponctuant le dispositif (bilans intermédiaires et finaux de l'action, conférence de presse),
- **Contribuer à son rayonnement** interne et externe de la résidence webTV, Contribuer à son rayonnement interne et externe de la résidence, notamment lors **des journées de diffusion**. Ces dernières constituent un temps fort dans la vie de l'établissement. **Les équipes pédagogiques, l'équipe de direction** se mobilisent à cette occasion pour assurer la diffusion le plus large

possible des programmes préparés par les élèves : diffusion au sein de l'établissement, de la communauté éducative, du territoire sur lequel est diffusée la radio temporaire ;

- **De suivre la formation proposée,**
- **De mettre à disposition les moyens matériels** suivants pour la réalisation de l'action :
 - un lieu d'implantation pour le studio web TV répondant l'ensemble des contraintes techniques établies avec l'association,
 - une salle de travail,
 - une connexion Internet permettant de diffuser sur le web,
 - des moyens de diffusion dans l'établissement lors de l'organisation du web plateau, Un lieu central et des moyens d'écoute dans l'établissement lors de la journée de diffusion.

Les dates et modalités d'intervention tenant compte des contraintes de chacun sont arrêtées conjointement par l'association Culture et Nature et l'établissement et font l'objet d'une convention entre les deux parties. La date de bilan collectif est définie avec l'ensemble des partenaires du dispositif.

Coût et répartition des dépenses liées au projet

Le coût moyen d'une résidence est estimé à 8500 euros. Il comprend l'intervention de « Culture et Nature », les frais de déplacements des intervenants, la mise à disposition du matériel technique.

La Région prend en charge la majeure partie du coût de la résidence, cependant **une contribution financière d'un montant de 850 euros** est demandée à l'établissement, elle est versée à l'association Culture et Nature.

L'établissement assure la restauration des membres de l'association lors de leurs interventions. Il prend en charge les éventuels frais de déplacement des référents du projet en cas de réunion à la Région, regroupement des référents....

Le Rectorat prend en charge les frais de déplacement des enseignants relevant du Ministère de l'Education Nationale pour les formations. Pour les autres, ces frais sont à la charge des établissements.

Pour aller plus loin...

Participer à la séquence jeunesse

Afin de donner une plus grande visibilité aux différentes actions d'éducation à la citoyenneté qu'elle soutient, la Région Normandie, organise la quatrième de la **Séquence Jeunesse, fin mai / début juin 2026 (jour à préciser), de 09h30 à 12h30 à Caen.**

Cette action vise d'abord à permettre aux jeunes de restituer et valoriser les productions pédagogiques qu'ils ont réalisées dans le cadre de leur participation à une résidence RNJ.

L'ensemble des participants est ensuite invité à converger, l'après-midi, au Zénith, **pour la cérémonie de remise du Prix Liberté.**

MODALITES DE PARTICIPATION

La thématique proposée aux classes RNJ pour 2026 est **« Les femmes inspirantes et l'évolution des droits des femmes ».**

Cette proposition est ouverte à l'ensemble des établissements participant au dispositif RNJ en première, deuxième ou troisième année de résidence.

- Une pré-inscription est proposée sur la fiche de candidature. L'inscription est validée après un échange avec Culture et Nature.

6 classes sont sélectionnées parmi les 24 résidences Reporters Normandie Jeunes.

Préparation des jeunes

Afin de favoriser la préparation, un travail spécifique sera proposé par Culture et Nature dans le cadre des résidences RNJ concernées. Par ailleurs, le nom du grand témoin, participant à la restitution et des éléments biographiques seront transmis aux enseignants/formateurs en amont de l'événement.

Transport

La prise en charge du transport est assurée par la Région, sauf si l'établissement est situé dans l'agglomération caennaise et peut utiliser le réseau de transport urbain existant pour organiser le déplacement.

Contacts

David Osmont, chargé de projet actions éducatives à la Région Normandie (voir contacts).

LE VOTE PRIX LIBERTE

Le Prix Liberté invite chaque année les jeunes du monde entier à désigner le lauréat du Prix Liberté parmi les trois personnalités ou organisations sélectionnées en février par un jury international. Dans ce cadre, les classes RNJ qui participent à la séquence jeunesse et qui sont présentes l'après-midi à la cérémonie de remise du Prix Liberté participent impérativement au vote pour désigner le Lauréat. Cette démarche leur permettant de découvrir le Prix Liberté et les combats des trois personnalités retenues par le jury.

(Pour plus de renseignements sur le Prix Liberté : [Prix Liberté \(normandie.fr\)](http://PrixLiberte(normandie.fr)))

Organisée entre **mars et avril**, cette action est structurée autour de **deux propositions pédagogiques** :

Le vote en autonomie : les enseignants font voter eux même leur élève grâce au vote en autonomie. Ils disposent du matériel pédagogique fourni par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix afin d'organiser une séance de travail d'environ une heure avec les élèves.

Le vote en présentiel : Les enseignants et leurs élèves participent à un « événement vote » (durée 3h). L'occasion pour eux de venir à la rencontre d'un grand témoin de la liberté. Cette rencontre est suivie d'une intervention animée par l'équipe de l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix.

Organisation

Pour les classes inscrites à la séquence jeunesse RNJ, choix de la modalité de vote à formaliser **dans la fiche de candidature.**

Contact Prix Liberté (Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix)

Maxime Sauve – Chargé de mission Prix Liberté -
maxime.sauve@2idhp.eu

Modalités de recrutement des établissements et calendrier

Contacts partenaires

Les structures intéressées peuvent prendre contact avec Culture et Nature pour formaliser leur projet et renseigner la fiche de candidature :

antoinelejardinier@gmail.com
06 10 35 86 54

La fiche de candidature jointe est à retourner au :

- ✓ d'enseignement agricole – cf. coordonnées figurant ci-après),
- ✓ service Jeunesse et Politiques éducatives de la Région Normandie - david.osmont@normandie.fr,
- ✓ et en copie à « Culture et Nature » - antoinelejardinier@gmail.com

avant le :

08 juin 2025

Modalités de sélection Un comité de pilotage animé par la Région et composé des autorités académiques et des associations « Zones d'ondes » et « Culture et Nature » se réunit début juin pour sélectionner les établissements en vue de la saison à venir. Cette sélection se fait sur la base des informations contenues sur la fiche de candidature / projet et, notamment, les attendus et les modalités de mises en œuvre indiquées par l'établissement.

Partenaire

Culture et Nature

Antoine CREVON

antoinelejardinier@gmail.com

06 10 35 86 54

Rectorat de Normandie

Laurent Houssin

laurent.houssin@ac-normandie.fr

DRAAF de Normandie

Delphine GIBET

delphine.gibet@agriculture.gouv.fr

Région

Direction Jeunesse et Sports

David OSMONT

david.osmont@normandie.fr

02 14 47 62 52



Annexe

Une résidence WebTv qui s'intègre au référentiel des connaissances et des compétences.



L'EXEMPLE DES NOUVEAUX PROGRAMMES D'EMC

	Lien avec les attendus et objectifs de l'EMI au sein du programme EMC : contribution de la Résidence Reporters Normandie Jeunes.			
Compétences construites par la pratique Web Tv proposée par Reporters Normandie Jeunes	2nde	Première	Terminale	CAP
Savoirs (Connaissances théoriques et contextuelles)				
Connaissance des médias Comprendre le fonctionnement des différents types de médias (presse, radio, télévision, internet). La résidence RNJ permet une appropriation concrète du média WebTv. Maîtriser les concepts d'influence des médias et réseaux sociaux.	Étudier les méthodes, déontologie et rigueur du travail journalistique Identifier les défis : censure et liberté de la presse.	Traitement des minorités et des discriminations dans les médias. Découverte des "guerres hybrides"	Sondages dans les médias, leur méthodologie et les interprétations multiples.	Développement de la pensée critique face aux médias et aux réseaux sociaux
Connaissance des formats TV (débat, chronique,	Mise en pratique des formats télévisuel /vidéo : réalisation de reportages, débats, etc. (Dans le cadre de la résidence RNJ, les jeunes sont amenés à expérimenter les différents formats WebTv)			

reportage, itw..)	Initiation aux émissions sur des thèmes en lien avec les enjeux démocratiques et médiatiques dans chaque classe.			
Connaissance des règles journalistiques	Apprentissage des règles de déontologie journalistique (respect de l'éthique, droits d'auteur) pour des interventions radiophoniques. La pédagogie de projet qui sous-tend la résidence RNJ permet aux jeunes de mettre à l'épreuve du réel le respect de l'éthique.			
Savoirs-faire (compétences techniques et pratiques) mis en œuvre dans le cadre de la résidence				
Collaboration Travailler en équipe pour la production d'un programme télévisuel. Participer à des projets collectifs de création de contenu. Toutes les formes de travail collaboratif sont mobilisées dans le cadre de la résidence WebTv	Elèves + enseignants pour la création Rencontre avec des journalistes dans le cadre de la Semaine de la presse	Émissions radiophoniques thématiques (guerres hybrides, minorités).	Autour de débats sur des sujets sociaux : vaccination.	Discussions sur les responsabilités des acteurs de l'Internet.
Lecture et compréhension Identifier et croiser les sources Identifier les fake news à travers la Tv et la vidéo.	Recherche et analyse de sources fiables pour préparer des émissions. Lutte contre la désinformation.	Analyse de la représentation des minorités dans les médias et réflexion sur leur traitement médiatique.	Enquêter sur les sondages, comprendre leur méthodologie et identifier leur impact médiatique.	Analyse critique de contenus radio et des impacts de la désinformation sur l'opinion publique.
Production Mener des itw, des reportages, animer des débats. Tous ces formats	Sur la liberté de la presse / pluralisme.	Sur des enjeux liés aux minorités et aux discriminations.	Sur les sondages et les débats publics (ex : vaccination).	La désinformation et les réseaux sociaux.

sont travaillés par les jeunes.				
Techniques (Mises en pratique pendant la résidence)	Utilisation du matériel de production WebTv. (microphone, console, logiciel professionnel, caméras et matériel de prise de vue)			
Savoirs-être (Qualités personnelles et comportementales)				
Esprit critique Adopter une attitude critique face aux médias et à l'information. Vérifier les informations et les croiser avec d'autres sources pour confirmer leur fiabilité.	Vérification des informations dans un contexte où la désinformation peut être un problème majeur. Développement de l'esprit critique sur les sources d'information (Reporters sans Frontières).	Approfondir l'esprit critique et réfléchir sur les questions de d'objectivité des informations traitées dans les médias.	Analyser et remettre en question l'impact des médias sur la société et l'opinion publique.	Développer un esprit critique sur la régulation des médias et la responsabilité des acteurs du numérique.
Oralisation et communication (passage au micro, multiples situations de prise de parole avec création de contenus)	Savoir prendre la parole et s'exprimer de manière claire et cohérente.			
Adaptabilité et réactivité	Gestion des imprévus et adaptation du contenu en fonction des contraintes de production ou de diffusion. (Expérimentation du « direct et de ses aléas » pendant la journée de diffusion)			
Respect des codes de déontologie	Respect des règles journalistiques et des codes déontologiques pour une émission radiophonique professionnelle.			

